

à la Haye, le 17.  
 d'octobre 1639

Monsieur  
 Copie

On ne gaigne rien à obliger des gens faits comme moy.  
 Il a esté un temps qu' il me sembloit que les quatuor p'des  
 d'un sanglier de Condoigne m'avoient fait fort dans la  
 plus estuivte obligation que jamais homme du monde  
 vous pour l' reconnoître. la voila maintenant aussi morte  
 par deux. par deux coups de bois de J. S. que vous avez  
 donné desuis, que si j'estoy un peu plus laid que je  
 ne suis, à peine la memoire m'en seroit venue. C'est  
 à dire, Monsieur. (pour partie des termes d'Apocalypse)  
 il n'y a bien fait sur terre dont vous eussiez fait une  
 quantité plus à propos que celui du foy qui vous  
 daigniez contabuer à me faire voir les liberalitez  
 de Monsieur le Landgrave de Hesse. Je vous supplie  
 tous Simblables de m'en continuer la grace. par ce  
 temps infortuné, arrivé de fuis l'orage de Nordlingue.  
 Je prouve que pour bien à font de la chose, il faul  
 de la bonte & d'estuivte. C'est ce qui me rendoit si simple  
 comme le gant d'ivane le bon Monsieur. Monsieur. et le sieur  
 Commandant de Mordy, le 17. de Juin, que je n'ay pas  
 le bien de reconnoître. Je supplie Monsieur de  
 vous supplier d'ajouter de un mot de vray mais au  
 coup d'esperance que je lui donne presently par  
 un compliment de Sarsou, aussi civil que mainant  
 et que si il estoit l'un quelqu'un Camell à flatter,  
 (car à quoy la necessite ne conduit elle pas le monde?)  
 il vous plait m'en faire instruire, et de m'envoyer  
 mes papiers. de vos intercessions de paix et d'antiquité.  
 Je est tres vray que la sagesse avance mes papiers, et que  
 pour un autre quand battimur, que je trouve ici  
 font de terre il me faul tout le bien et plus, à present  
 le travail de bois, qui doit finir la malheur  
 de pied à pied. outre que Monsieur nos Ministres

m'aiguille sur ce grandeur. des riant de ma maison sur  
 pied: pour y avoir contubus' brancoup de ses addresseurs  
 et pour d'istr (vous le savez mieux que moi) assez  
 incommode et bar barbare. M. de la Roche. M. de la Roche.  
 que je suis profond a vous adresser les importunités  
 que vous adresez aujour d'aujourd'hui de l'avenir de Dieu. Je suis  
 obligé moi d'adresser les raisons pour le mal ou  
 manières que vous les jugez; mais de ces fautes  
 sur toutes de moi, que vous ne souvenez d'employer vos  
 l'infants sur la terre habitable à personne qui s'  
 reconnoisse aujour plus de sincérité que moi.

Confirmer

J'ay jugé de porter d'un mot à M. de la Roche  
 de la Roche, lequel je sçavois ne me refuser pas l'exemple  
 de l'écrit de Brandebourg. J'attendray donc  
 jusqu'à où s'est tend la courtoisie d'immortel, de  
 plus que le souvenir de jadis est de l'écrit.

M. le Maître et moi ne sçavons que profond a  
 grande offense l'excitation que vous profitez nous  
 faire de nos souvenirs de vobis saute parmi la  
 pour liquifier. Cela va sans dire. Confirmer.  
 Mais nos sans vous: nous devons plus;